



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Hérault

le Maire de CREISSAN,

Le Conseil Municipal est convoqué le mardi 24 janvier 2017 à 18h45 en Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) Relations extérieures :
 - Convention assistance technique d'assainissement collectif
 - Indemnité du receveur municipal
 - Mise à disposition du CCAS d'un bâtiment communal sis avenue du stade
- 2) Urbanisme :
 - Convention avec les riverains concernés par la viabilisation de la butte communale
- 3) Finance :
 - Budget Eau et Assainissement : Décision modificative 002/2016
 - Budget principal : décision modificative 001/2016
- 4) Sujet divers

Fait à CREISSAN, le 20 janvier 2017

Le Maire,




Bruno BARTHES